

<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>DEV-2019-086</b>
<b>DIRECTION :</b>	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA PROMOTION		
<b>SERVICE :</b>	Choisissez un élément.		
<b>DATE :</b>	27 juin 2019		
<b>OBJET :</b>	Avenant 1 à l'entente triennale de visibilité à intervenir avec la Chambre de commerce de Lévis et autorisation aux membres du conseil de la Ville, aux membres du personnel du Bureau de la mairie et aux membres du personnel de la Ville concernés		

<b>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)</b>
Le 30 janvier 2017, la Ville et la Chambre de commerce de Lévis ont conclu une entente triennale de visibilité pour les années 2017, 2018 et 2019. En 2019, dû à des modifications de sa programmation par rapport à 2017, la Chambre propose à la Ville de remplacer, pour l'année 2019, certains des éléments de visibilité convenus, qu'elle n'est plus en mesure d'offrir, par de nouveaux éléments de visibilité de valeur équivalente.
<b>2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)</b>
Il est souhaité de conclure l'avenant 1 de l'entente triennale de visibilité intervenue avec la Chambre de commerce de Lévis afin de remplacer certains éléments de visibilité, qu'elle n'est plus en mesure d'offrir en raison des modifications apportées à sa programmation, par de nouveaux éléments de visibilité de valeur équivalente.

<b>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Autoriser la signature de l'avenant 1 de l'entente triennale de visibilité intervenue avec la Chambre de commerce de Lévis aux conditions proposées;</li> <li>2- Ne pas autoriser la signature de l'avenant 1 de l'entente triennale de visibilité intervenue avec la Chambre de commerce de Lévis, tel que proposé.</li> </ol>

<b>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b>
n/a

<b>5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)</b>
n/a

<b>6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)</b>				
Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.				
Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
<b>Budget de fonctionnement</b>	<b>Disponibilités budgétaires ?</b>	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	<b>Poste budgétaire :</b>	

Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %	
Titre du programme :			%

#### 6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)

**MONTANT DES COÛTS ARRONDI :**

**INFORMATION PTI :**

#### Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée

**Montant à financer**

**Source de financement proposée**

**Commentaires :**

#### 7-PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Gabriel Chassé - Direction des affaires juridiques	Validation de l'avenant sous l'angle juridique	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	28/05/19
Marlyne Turgeon, directrice du Greffe et greffière	Volet Greffe	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	17/06/19
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

**Explication :**

#### 8-RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif :


- de conclure l'avenant 1 de l'entente triennale de visibilité intervenue avec la Chambre de commerce de Lévis tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-086, et d'autoriser le maire et l'assistante-greffière à signer cet avenant;
- d'autoriser tous les membres du conseil de la Ville, le personnel du Bureau de la mairie ainsi que les membres du personnel de la Direction générale, de la Direction du développement économique et de la promotion et de la Direction des communications à utiliser les billets prévus à l'entente de visibilité afin d'assister, outre les activités visées par la résolution CE-2016-16-08, aux activités organisées par la Chambre de commerce de Lévis et prévues à l'avenant.

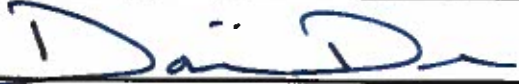
#### 9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

**9-LISTE DES PIÈCES JOINTES**

DEV-2019-086-ANNEXE 1 – Avenant 1 Entente triennale de visibilité Chambre de commerce de Lévis

**10-APPROBATIONS/SIGNATURES**

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Caroline Grondin	Conseillère à la promotion	27/06/19
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Liette Brue	Adjointe au directeur	8/7/2019
Signature :	Liette Brue	
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
PHILIPPE MEURANT		11/07/2019
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	08/08/2019